



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD
VILLE DE SAINT-COLOMBAN

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Me Stéphanie Parent, greffière de la susdite Ville, qu'il y aura une séance ordinaire du Conseil municipal le **9 juillet 2019 à 19h00** à la salle du Conseil, au 330, montée de l'Église, Saint-Colomban, J5K 1A1.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

#2019-00119 :

Nature et effets : La demande de dérogation mineure affecte le règlement de zonage 3001, tel qu'amendé :

Permettre l'implantation d'une remise dans la projection perpendiculaire à la façade de la maison prescrit par le règlement de zonage 3001, article 157, et ce, tel que montré en implantation par le demandeur sur le certificat de localisation de Alain Thiffault, arpenteur-géomètre, minute 29 795 daté du 9 octobre 2013.

Identification du site concerné : Matricule : 5564-41-0216
Cadastre : 3 745 161
Adresse : 109, rue de la Plénitude

#2019-00165 :

Nature et effets : La demande de dérogation mineure affecte le règlement de zonage 3001, tel qu'amendé :

Autoriser une marge avant supérieure aux marges avant des bâtiments adjacents, le tout tel que montré au certificat de localisation préparé par Audrey Perreault, arpenteure-géomètre, sous la minute 139, dossier numéro 8766, en date du 24 mai 2018 ainsi qu'au plan montrant préparé par Jean-Pierre Caya, arpenteur-géomètre, sous la minute 11633, dossier numéro 8766, en date du 6 juin 2019.

Identification du site concerné : Matricule : 5868-03-3968
Cadastre : 1 672 350
Adresse : 315, rue Bédard

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à ces demandes.

DONNÉ À SAINT-COLOMBAN, CE VINGTIÈME JOUR DU MOIS DE JUIN DEUX MILLE DIX-NEUF.

Me Stéphanie Parent
Greffière

sparent@st-colomban.qc.ca